

ProLive Formation SARL
Site Minier d'Arenberg
Rue Michel Rondet
59 135 Wallers Arenberg
03.59.05.54.34

TÉLÉPILOTE PROFESSIONNEL DE DRONE

Catégories Open et Specific STS01

réglementation européenne

PROGRAMME DE FORMATION

2026

Durée

7 jours - 49 heures

Tarif

Coût individuel :
mentionné sur notre
[site internet](#)
Coût en entreprise
(intra) : nous
consulter
Étudié selon situation
géographique,
matériel et nombre
de participants

Délai d'accès

Voir calendrier des
formations sur notre
[site internet](#)

Thibault Gueudré
(Référént handicap)
pourra vous apporter
une aide adaptée
(accessibilité, rythme,
documentation, temps
nécessaire pour
l'évaluation théorique et
pratique.)
Contact : 0359055434



RCS Valenciennes
792097 305 00025
Code APE 3559 A
Enregistré auprès du
préfet du Nord sous le
numéro de déclaration
31590826059, ce
numéro n'a pas valeur
d'agrément.

Public visé

Professionnels travaillant dans l'audiovisuel, photo, communication, sécurité, surveillance, inspection d'installations et de bâtiments, BTP, agriculture, photogrammétrie, cartographie, immobilier, architecture,....tous professionnels souhaitant effectuer de la captation de données par drone.

Modalités d'accès

- Modalités d'accès liées aux dispositifs de financement (personnel, CPF, OPCO, France Travail, employeur...). Nous consulter pour plus de précisions.
- Inscription sur site internet / par téléphone / par mail : contact@proliveformation.fr

Prérequis

Minimum 16 ans et bonne compréhension de la langue française

Objectif de l'action :

Se préparer de manière complète à l'ensemble des obligations légales en vues d'entamer une activité d'exploitation par drone, tant en termes de formation pratique que théorique. Être capable de piloter un drone multi rotor dans les règles de l'art et en toute sécurité dans un contexte professionnel en réalisant une captation à vocation d'inspection technique ou audiovisuelle. Être capable de créer un Manuel d'Exploitation (MANEX) et de déposer une Déclaration d'Activité (DA) auprès des services de la DGAC.

Contenu

Partie théorique (3 jours):

Préparation à l'examen théorique:

La formation théorique abordera successivement l'ensemble des notions nécessaires à la réussite de l'examen (QCM de 1h, obtenir 75% de réponses correctes sur 40 questions).

2 à 3 jours seront dédiés à la révision sur QCM internet avec abonnement individuel.

1. Réglementation générale

- Règles de l'air
- Zones interdites, réglementées et dangereuses
- Zones militaires basse altitude
- Utilisateurs de l'espace aérien
- Gestion du trafic aérien
- Service de l'information aéronautique

2. Réglementation spécifique aux aéronefs civils qui circulent sans personne à bord

- Utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord
- protection des données et respect de la vie privée
- sanction applicables - Assurances

3. Connaissance générale des aéronefs qui circulent sans personne à bord

- Systèmes électriques, batteries
- Equipements obligatoires
- Système de pilotage
- Moteurs et contrôleurs
- Capteurs
- Autres servitudes

www.proliveformation.fr
contact@proliveformation.fr



TÉLÉPILOTE PROFESSIONNEL DE DRONE

Catégories Open et specific STS01

réglementation européenne

- o Entretien de l'aéronef télé-piloté, des accessoires
 - o cycle d'entretien
4. Instrumentation
5. Performance, préparation et suivi du vol :
- Masse et centrage - Préparation du vol - Suivi du vol d'un aéronef civil qui circule sans personne à bord - Performance humaine : physiologie, psychologie, procédures opérationnelles - Météorologie, navigation, liaison des données et radionavigation
 - Principe du vol, communications : termes employés dans les communications radiotéléphoniques

Formation pratique aux scénarios opérationnels (4 jours) :

- 1) Compétences propres aux scénarios STS01 , Open A1, BAPD A2 et A3
- Préparation du vol mission
 - préparation du vol machine
 - Briefing, débriefing, retour d'expérience
 - vol situation normale
 - vol situation anormale
- 2) Initiation FPV (First Person View)

Moyens d'encadrement :

Un instructeur en pratique pour 3 stagiaires maximum

Intervenants (son parcours est disponible sur notre site internet) : **Romain HAYEM - Cyprien LEFEBVRE**

Moyens pédagogiques et organisation matériels :

- Salle de formation, matériel informatique
- 1 abonnement/stagiaire plateforme digitale
- Espaces indoor et outdoor adaptés aux vols
- flotte de drones : 1 Mavic 3 Pro DJI - 1 drone DJI MAVIC 3 - 2 drones Phantom 2 DJI école et un phantom 4 pro - 2 Mavic Mini 3 - 1 Avata DJI, utilisable en mode FPV (First Person View)
- 4 simulateurs de vol sur PC fournis par Prolive Formation

Modalités d'évaluation / validation

- Évaluation théorique : QCM de validation des connaissances réglementaires et techniques.
- Livret de progression - Examen final devant un jury
- Délivrance d'une attestation de suivi de formation.